

PUBLICITÉ GUIDE TOURISTIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ 2016-17

Le Guide touristique de la Côte-de-Beaupré fait partie d'un plan de communication régional. Son contenu riche permet aux visiteurs de trouver l'information nécessaire lors de leur séjour dans la région de la Côte-de-Beaupré. C'est un outil d'information touristique ciblé pour la clientèle à destination. Cet outil imprimé compte sur un réseau de distribution régional et dans les principaux hôtels de la grande région de Québec.

Tirage 1 an: Français et Anglais: 30 000 exemplaires au total.

Format : 5,25 x 7,78 po

Parution : Printemps 2016

Délai de réservation : 5 février 2016

Délai de remise du matériel : 19 février 2016

Distribution :

- Demandes en ligne
- Salons et foires commerciales
- Bureaux d'information touristique de la Côte-de-Beaupré et de Québec
- Établissements d'hébergement de Québec et de la Côte-de-Beaupré.

Pour de l'information additionnelle concernant le bon de réservation, la grille tarifaire et les normes graphiques, les membres peuvent communiquer avec David Dorion au 418-827-5256 #207.



**FORMULAIRE À COMPLÉTER POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE
PUBLICITÉ GUIDE TOURISTIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

À compléter et retourner par courriel à david.dorion@developpementcdb.com
avant le 5 février 2016 ou par télécopieur, à DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ
au numéro suivant : (418) 827-5065.

Nom de l'établissement : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Personne-ressource : _____

Je désire réserver :

Placement publicité Guide CDB

- ¼ page : 375\$ + taxes. (verticale smnt)
- 1/2 page : 725\$ + taxes. (horizontale smnt)
- 1 page : 1350\$ + taxes.
- Page 4 : 1450\$ + taxes
- Dernière page du guide : 1450\$ + taxes

Coupons Carnet famille (Attraits, Hébergements, Événements + Restaurants)

- 1 coupon : 500\$ + taxes

- Rabais de 25% sur le prix des coupons pour les entreprises qui ont une publicité de réservée dans le guide de la CDB.

Coupon «Carnet Famille» : photo + coordonnées et texte 20 – 30 mots. Titre de la promotion ou forfait offert. La promotion est effective jusqu'au 10 octobre 2016. (Veuillez nous indiquer vos détails ou spécifications de validité).

MATÉRIEL PUBLICITAIRE :

- Je désire conserver le même matériel publicitaire que l'édition 2014-2015
- Je désire modifier mon matériel publicitaire (voir formulaire des normes graphiques ci-joint)

ENGAGEMENTS DE L'ANNONCEUR :

1. L'annonceur s'engage à payer entièrement l'espace publicitaire qu'il achète dans les trente (30) jours suivant la date de la facturation, à la suite de la parution.
2. L'annonceur s'engage à payer le montant de la facture telle qu'établie officiellement par DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré, à partir des renseignements contenus dans le présent document. Toute erreur de transcription ou de calcul, par l'annonceur, ne saurait servir de base à la facturation officielle, que cette erreur soit en faveur de DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré ou en faveur de l'annonceur.
3. L'annonceur s'engage à fournir le montage de l'annonce en respectant les dimensions spécifiées aux normes graphiques fournies par DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré.
4. L'annonceur reconnaît que DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré a le droit exclusif de refuser tout matériel publicitaire qu'il juge non conforme aux normes graphiques fournies. À la suite d'un tel refus, les coûts additionnels nécessaires pour rendre le montage acceptable sont à la charge de l'annonceur.
5. L'annonceur reconnaît être entièrement responsable de la conception, de la rédaction et de l'approbation finale du matériel publicitaire (orthographe, exactitude des adresses et numéros de téléphone, etc.).
6. L'annonceur s'engage à la condition que DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré voit à la réalisation ainsi qu'à la validation du montage des pages publicitaires à partir du matériel publicitaire qu'il fournit.
7. L'annonceur reconnaît que DÉVELOPPEMENT Côte-de-Beaupré se dégage de toute responsabilité quant au résultat obtenu lors de l'impression.

Annonceur

Signature

Date

* Tous les tarifs sont taxes en sus.

***CES PLACEMENTS SONT ÉLIGIBLES AU CRÉDIT MARKETING DE L'OTQ POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT (LOI 76)**

FORMULAIRE DES NORMES GRAPHIQUES

Guide touristique 2016-2017

Matériel à fournir pour le **19 février 2016, format : eps avec résolution de 300dpi**

Ne pas oublier de réaliser votre publicité 1 X français et 1 X anglais

1. Vous pouvez nous faire parvenir directement votre publicité via le le lien sécurisé Wetransfer au lien suivant : <https://www.wetransfer.com/>
2. Ajouter le fichier
3. Entrez mon adresse courriel : david.dorion@developpementcdb.com
4. Entrez votre courriel
5. Indiquez le nom de votre entreprise
6. Et cliquez sur transfert

Fournir le matériel publicitaire avant le 19 février 2016.

Consignes à respecter pour le matériel publicitaire

- Le format de l'annonce doit être selon les dimensions exactes et tel que réservé par le client « Pub non bleed».
- **Fournir une publicité en français et une en anglais.**
- Le matériel devra obligatoirement être remis en PDF haute résolution (cocher polices incluses) ou de préférence convertir les textes en dessin (outline)
- Formats publicitaires Guide touristique
- ¼ page (verticale slmnt) : 2,09'' x 3,3125''
- ½ page (horizontale slmnt) : 4,375'' x 3,3''
- 1 page à marges perdues / bleed : 5,25'' x 7,875'' (prévoir un excédent de 0,125'' de chaque côté) (format texte sécurité 4,125'' x 7,375'')

Note : Les normes graphiques doivent être respectées à défaut de quoi des frais supplémentaires pourront être exigés.

Si vous avez des questions concernant le formulaire des normes graphiques, vous pouvez communiquer par courriel avec David Dorion david.dorion@developpementcdb.com ou par téléphone au 418-827-5256 #207.